Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 11

Rubrik: Un texte

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

habitation

ÉDITION
Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE
LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte;
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale;
E. Virieux, architecte cantonal.
GENÈVE
E. Fatio, architecte;
A. Guyonnet, architecte
Dr A. Montandon;
E. Martin, architecte.
NEUCHATEL
F. Decker, architecte.
FRIBOURG
R. Aeby, architecte.

RÉDACTION
Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction:
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

COMITÉ DE RÉDACTION
Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 6622 Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation »

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement;
F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève;
S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève;
S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne;
FAMILIA, Société coopérative d'habitation;
SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève;
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS
Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 6622

UN TEXTE

Embellissez votre foyer

Un décorateur-ensemblier du Canada français, mademoiselle Claire-B. Clément, donne de judicieux conseils aux familles désireuses d'aménager un home harmonieux. Elle remarque entre autres que «la création d'un milieu agréable à voir et à vivre a beaucoup d'influence sur le moral, et la couleur de nos pensées prend souvent la couleur des quatre murs qui nous entourent!

»*La première règle à se rappeler en disposant vos meubles dans une pièce, c'est qu'il faut employer* seulement *les meubles nécessaires à l'arrangement; il est mieux d'en avoir moins que trop.*

»Votre pièce sera plus grande et plus jolie:
— si *vous avez des meubles pas trop gros;*
— si *les murs sont unis et de couleur douce;*
— si *votre couvre-plancher (tapis, linoléum ou autre) va du mur au mur ou presque;*
— si *vos meubles sont parallèles aux murs;*
— si *vos draperies sont de même couleur que les murs, ou d'une couleur contrastante, mais douce.*

»Votre pièce paraîtra petite et confuse:
— si *vos meubles sont trop gros;*
— si *vous avez trop de motifs différents sur les murs, les tapis, les fauteuils et les draperies;*
— si *votre tapis ou autre couvre-plancher est trop petit;*
— si *vous placez vos meubles de biais dans un angle;*
— si *vous avez trop de bibelots et de cadres.*»

L'ensemblier recommande quelques accessoires bien choisis, tels que lampes de table, un ou deux cadres par pièce seulement, quelques plantes, rayons de livres. Elle conclut de la façon suivante:

«*Ce qui enjolive la maison, ce n'est pas surtout le montant d'argent investi, mais plutôt le bon goût de la personne qui l'habite. Et n'oubliez pas que le bon goût n'est jamais sensationnel!*»

(*D'après* Le Mouvement Ouvrier, *53, Ed. LOC, Montréal.*)

SOMMAIRE:

Les exigences hygiéniques minima dans la construction de logements 9
Stérilisation des capitaux ou baisse de l'impôt hypothécaire? 13
La participation suisse à la coopération internationale dans le domaine du bâtiment 14
Avis aux locataires ayant le chauffage central . . . 16
Le logement coopératif et communal dans la reconstruction de la ville de Vienne 16
La maison pour tous, une tâche réalisable 17
Le développement et l'importance économique et sociale de la construction de logements coopératifs et communaux 18
Association suisse d'entreprises de construction . . . 19
Informations 20